

CONSEIL GÉNÉRAL DE LA CHAUX-DE-FONDS – QUESTION ÉCRITE

À compléter par la Chancellerie lors de la réception du document et dans le cadre du suivi

N° de l'objet 25.040	Date du dépôt 26.08.2025	Heure du dépôt 19h32	Attribution(s) au(x) Dicastère(s) :
Distribué la première fois lors de la séance du 03.09.2025			
Remarque(s) :			
Traité par le Conseil général le :			

Les champs en couleur sont à remplir obligatoirement avant l'envoi. Ils seront intégrés à l'ordre du jour.

Au nom du/des groupes : POP		
Titre : Fermeture estivale de la piscine des Arêtes : pourquoi 6 semaines ?		
Contenu : Chaque été, la piscine des Arêtes ferme afin de pouvoir procéder à sa révision (maintenance, révision technique, nettoyage...). Jusqu'à l'été 2024, la fermeture durait 3 semaines, laps de temps qui, apparemment, suffit à la révision. Cet été 2025, la fermeture a duré 6 semaines, c'est-à-dire la totalité des vacances scolaires. Nous comprenons bien qu'il s'agit également de favoriser la piscine des Mélèzes, fraîchement rouverte. Cependant, cette si longue fermeture pose quelques questions :		
<ul style="list-style-type: none">- Quelles sont les raisons qui motivent cette plus longue fermeture ? Des travaux plus importants ont-ils été nécessaires en lien avec l'état du bâtiment ?- Que ce serait-il passé si le temps avait été mauvais durant cette période ? Les habitantes et habitants auraient-ils été privé-e-s de piscine ?- Est-ce que la Ville prévoit de fermer la piscine durant 6 semaines chaque année ?		
Souhait d'une réponse écrite (par défaut, la réponse « Non » est retenue) :		
Auteur-e ou premier-ère signataire : <i>prénom, nom</i> (obligatoire) : Eric Simonin		
Autres signataires (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :
Lara Zender		
Mathilde Reverchon Hans-Moëvi		
Olivier Beroud		
Virginie Mouche		

Envoi du fichier rempli à la Chancellerie communale : Chancellerie.communaleCHX@ne.ch